

CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 3 novembre 2020 à 20h30 à la salle culturelle de Sartilly

Ordre du jour

Finances – Ecoles publiques

- 1- Fixation de la participation des communes extérieures aux frais de fonctionnement des écoles publiques de Sartilly-Baie-Bocage année scolaire 2019/2020
- 2- Décision modificative n°2 au budget communal
- 3- Présentation du rapport définitif de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT)
- 4- Désignation d'un conseiller municipal au sein des conseils d'école

Ressources humaines

- 5- Proposition d'ajouter des cadres d'emplois dans la mise en place du régime indemnitaire des agents territoriaux (RIFSEEP)
- 6- Création d'un emploi de rédacteur (au sein du service administratif)
- 7- Création d'un emploi dans le cadre du dispositif aidé du Conseil Départemental « Cui » à raison de 7h/35
- 8- Proposition d'une convention de mise à disposition de personnel avec l'association Ose services

Autres

- 9- Présentation du Plan de Paysage relatif à la démarche d'écriture du Plan de Gestion du bien inscrit au patrimoine mondial – UNESCO « Mont-Saint-Michel et sa baie »

Questions diverses

Du fait du reconfinement, cette séance du mardi 3 novembre se tiendra en présence d'un public limité. Seront accueillis :

- Les conseillers municipaux ;
- Les correspondants de la presse locale ;
- Les agents territoriaux indispensables à la bonne organisation de la séance.